

ESPACE CULTUREL ROMAND

Point 3.9 du programme 2020-2023

Conférence romande des chef.fes de service et délégué.es aux affaires culturelles, CDAC



Nicole Minder
présidente de la CDAC

MANDAT

La conférence des chef.fes de service et délégué.es aux affaires culturelles (CDAC) est chargée d'exécuter les décisions de la CIIP et d'assurer leur application dans les cantons. Elle étudie et propose à la CIIP des mesures de coordination ou des réalisations communes. Par le biais de la conférence suisse des chef.fes de service des affaires culturelles (KBK), elle est en lien avec Pro Helvetia, l'Office fédéral de la culture ainsi qu'avec la Conférence des villes suisses. Lieu d'échange d'informations et d'expériences entre cantons, la CDAC permet de promouvoir une politique culturelle cohérente en Suisse romande.

COVID-19

Le monde de la culture étant grandement impacté par les mesures sanitaires, la CDAC a poursuivi sa réflexion et sa coordination de la mise en œuvre des aides COVID (indemnisations, projets de transformation) aux entreprises et aux acteurs/actrices culturel.les en se réunissant très régulièrement. Un forum d'échanges entre les personnes responsables du traitement des requêtes au sein des services a également été mis en place afin de proposer des réponses techniques coordonnées aux problématiques rencontrées.

En février, afin de réagir en amont des décisions du Conseil fédéral du mois de mars, la CDAC a édicté des recommandations relatives à la réouverture des lieux culturels par l'entremise des ministres de la culture. À plusieurs reprises ensuite, elle a répondu aux consultations du Conseil fédéral relatives aux milieux culturels, notamment sur la prolongation des aides jusqu'à fin 2022.

Le chef de service du canton de Fribourg, Philippe Trinchan, a représenté la CDAC romande au sein de la délégation COVID pour exposer les besoins romands auprès de l'OFC et assurer une bonne coordination nationale.

Comme en 2020, la CDAC a rencontré les faitières des arts de la scène, des musiques actuelles, ainsi que les scènes et les festivals, afin de répondre aux questions et échanger sur la situation sanitaire.

La conférence s'est tenue informée des projets de transformation et veillé, où cela fait sens, à une coordination intercantonale.

Elle a également coordonné le financement intercantonal d'une vingtaine de projets de transformation à dimension romande.

Covid-19

>>

Espace culturel romand

Soutien à l'édition, à la diffusion et à la promotion du livre sur le plan romand (Livre+)

Livre+

Les jurys Livre+ édition et promotion du livre et de la lecture ont siégé en janvier. Au terme des délibérations, les expert.es ont choisi 6 projets pour le dispositif édition et 4 projets pour celui de la promotion du livre et de la lecture. Ces projets bénéficieront d'un soutien pour les années 2021 à 2023 par le biais de conventions de subventionnement financées par la CIIP.

Médiation culturelle pour le jeune public et accès à la culture

Jeune public

En septembre, la CDAC a validé les aide-mémoires *L'expérience culturelle* (à l'intention du corps enseignant) et *Le dossier pédagogique (à l'intention des organismes culturels) réalisés par le GT Accès à la culture*. Ces outils simples et pratiques ont pour but de se faire rencontrer les deux univers que sont la culture et l'école. D'entente avec la CIIP, ils ont été communiqués et diffusés dès le mois de novembre.

Quant à l'AG Culturel pour les moins de 26 ans soutenu par les cantons romands (hormis Vaud et Genève), il compte désormais la ville de Berne dans ses participants. Au vu des longues périodes de fermetures des lieux culturels liées à la Covid-19, les cantons ont accepté de prolonger la phase pilote jusqu'à fin 2023 et leur soutien pour ces années supplémentaires.

Dispositif de soutien à la création théâtrale Label+ romand – arts de la scène

Label+ romand

La CDAC s'est réunie en tant qu'Assemblée générale de *Label+ romand – arts de la scène* et a validé le rapport d'activité, les comptes et le budget 2020 de l'association.

Reconnaissant l'importance de ce soutien mutualisé à la création, la CDAC a cependant décidé de repousser le concours 2022 en 2023 dans l'attente des conclusions de l'étude de la Commission romande de diffusion des spectacles (Corodis) afin d'envisager d'éventuelles améliorations du dispositif Label+.

Observatoire romand de la culture

Observatoire romand

La CDAC s'est positionnée en faveur de la création d'un Observatoire romand de la culture, après avoir pris connaissance de son étude de faisabilité et du fait qu'à l'heure actuelle les données sont encore peu nombreuses ni comparables pour pouvoir servir à l'élaboration des politiques culturelles. La conférence a ensuite présenté ce projet en novembre à l'Assemblée plénière de la CIIP, qui a reconnu la nécessité d'un tel outil à l'échelle romande. Elle a salué les partenaires de ce projet romand que sont les villes romandes, l'Université de Lausanne et la HES-SO.

Mobilité des artistes, des productions et des publics dans l'espace culturel romand

Mobilité

La CDAC poursuit ses réflexions visant à développer la diffusion et la co-production dans l'espace romand. Une partie des travaux relatifs à cette thématique a été déléguée à la Commission romande de la diffusion des spectacles (Corodis) pour les arts de la scène et à la Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA) pour les musiques actuelles. Les résultats de ces deux études permettront ensuite à la CDAC de prendre des mesures adéquates. Le CCHAR (Centre de création helvétique des arts de rue) a présenté ses activités aux membres de la CDAC, dont le soutien à la diffusion des compagnies d'arts de rue romandes.

Valorisation des dispositifs culturels romands

Valorisation dispositifs

La CDAC a étudié la possibilité de la création d'un site Internet dédié à l'espace culture romand et l'a présentée à la Conférence des secrétaires généraux (CSG), qui a sollicité des informations complémentaires afin d'étudier une éventuelle entrée en matière.

>>

Espace culturel romand

Patrimoine et nouvelles pratiques et formes artistiques

La CDAC a débuté la réflexion concernant ces deux thématiques de son programme d'activité 2021-2023.

Demandes de soutien financier

La CDAC a examiné de manière coordonnée différentes demandes de soutien financier adressées aux collectivités publiques pour des réalisations ou manifestations culturelles diverses.

Soutien
financier

CDAC suisse et Office fédéral de la culture

Les dossiers et interventions au sein de la Conférence suisse des chef.fes de la culture (KBK) ont été préparés et discutés dans le cadre des séances ordinaires de la CDAC romande, qui participe aux débats et prend activement part aux décisions de la conférence suisse. Plusieurs membres de la CDAC-romande participent par ailleurs à des groupes de travail, comme celui qui concerne le statut des artistes. Philippe Trinchan, chef du service de la culture du canton de Fribourg, représente la Conférence romande au sein du comité de la Conférence suisse.

National

Par ailleurs, les membres de la CDAC sont actifs dans les groupes de travail du Dialogue culturel national qui, sur des thèmes spécifiques (littérature, participation culturelle, musées, salaires des artistes, sécurité sociale), réunissent des représentant.es de la Confédération, des villes et des cantons.

Données factuelles

La CDAC

La CDAC s'est réunie à onze reprises en 2021. Lors de séances ordinaires : les 5 février, 30 avril, 17 et 18 juin, 24 septembre et le 5 novembre et lors de séances dédiées au COVID-19 : les 19 janvier, 11 et 22 mars, 22 avril, 30 août et enfin le 5 octobre.

Le Forum de discussion intercantonal créé par la CDAC et géré par le secrétariat de la CIIP s'est réuni quant à lui à huit reprises.

Présidence : Nicole Minder (VD).

Secrétariat : Virginie Beyeler (SG-CIIP).

Mutations : Cléa Redalié (GE) succède a.i. à André Klopmann dès le mois de janvier.